

Garot trouve fort petite cette proportion du principe actif du quinquina dans les préparations dont il fait la base, et fait remarquer qu'elle eût été encore plus faible s'il se fût agi du quina gris. Cependant nous ferons remarquer que telles quelles, les préparations du quina rendent d'évidents services. Néanmoins, on doit chercher à les améliorer. (V. *Quinium*.)

Le quinquina doit être placé à la tête des toniques; c'est le spécifique des fièvres périodiques, où cependant son alcaloïde est préférable. Il est héroïque dans les fièvres pernicieuses. On l'emploie avec avantage dans les affections scrofuleuses ou scorbutiques; à l'extérieur, on emploie les préparations de quinquina dans les cas d'ulcères sordides atoniques, dans la pourriture d'hôpital, la gangrène.

Le *Codex*, en admettant trois *quinquinas officinaux*: 1° le *gris huanuco*; 2° le *jaune calisaya* et 3° le *rouge verruqueux* ou *non verruqueux*, a consacré, dans cette limite, la liberté du choix, selon les cas. Toutefois, il adopte le gris pour la poudre, l'extrait et le vin, et le jaune pour les sirops.

Le quinquina jaune pulvérisé, projeté par pincées sur des charbons ardents, répand une odeur de vanille caractéristique.

Form. pharm. et dose. Poudre*, 4 à 12,0 comme fébrifuge (pour cet emploi c'est le jaune qu'il faut prescrire), 0,2 à 2,0 comme tonique; extrait mou * ou sec*, 0,1 à 4,0; sirop à l'eau* ou au vin* 10, à 100,0; teinture*, 5 à 20,0; vin*, 25,0 à 100,0; infusé (pp. 20 : 1000); décocté pour l'extérieur (pp. 50 : 1000). On fait encore des pastilles, une bière, un cérat au quinquina*; il entre, en outre, dans un grand nombre de médicaments composés.

Le quinquina qui a servi à la préparation des vins peut être traité pour en obtenir les alcaloïdes; il n'est point épuisé.

Dans le midi de la France, on emploie avec succès contre les fièvres intermittentes une préparation de quinquina, sous le nom de *Résine* ou *Résinoïde de quinquina*, d'*Extrait résineux de quinquina*, de *Magistère de quinquina*; voici la manière de l'obtenir. On épuise du quinquina jaune par de l'alcool à 85°, et l'on distille pour retirer toute la partie spiritueuse. On trouve dans le B.-M. un liquide laiteux qui surnage une masse de matière insoluble. On sépare celle-ci de celui-là, on la lave et on la fait sécher: c'est, en résumé, le résidu de l'extrait alcoolique de quinquina jaune, précipité et lavé par l'eau. Cette prétendue résine de quinquina paraît être formée de la matière grasse de quinquina, du rouge cinchonique combiné avec une forte proportion des alcalis du quinquina. On obtient la *résine de quinquina gris* de la même manière.

La *résine de quinquina rouge* s'obtient par le procédé dit de *Montpellier*, en épuisant d'abord le quinquina par l'eau, le marc restant est ensuite traité par l'alcool fort; on distille pour recueillir l'alcool et le résidu est lavé à l'eau, puis fondu et coulé en masse.

La *Liqueur antinévralgique* ou *essence de quinquina de Battley* est un simple digesté de quinquina. On traite par digestion de la poudre grossière de quinquina calisaya par de l'eau distillée, on passe le liquide et on le fait évaporer à une température de 56° au plus, jusqu'à consistance sirupeuse. Cette liqueur ne se conserve pas bien, mais, suivant M. Bouchardat, on peut assurer sa conservation en y ajoutant 1/100 d'éther.

Suivant le docteur Robarts, la liqueur de Battley est un des remèdes les plus puissants contre la névralgie. Dose: 8, 10, 12, 20 gouttes et même plus, 3 ou 4 fois par jour.

Incomp.: acides concentrés, alcalis, sels de fer, sulfate de zinc, azotate d'argent, sublimé corrosif, émétique; infusés de camomille, de columbo, de rhubarbe, de cachou, etc.

Le *Cinchona ferruginea* (*quino de Campo*), très-commun au Brésil, a été préconisé par le Dr Felicio qui en a retiré un principe actif neutre: la *Véérina*. (*Un. ph.* 1878.)

On a désigné sous le nom de *Quinquina africain* l'écorce du Doundaké (*Sarcocephalus esculentus*) (Rubiacees), arbuste très répandu depuis le Sénégal jusqu'au Gabon et dont on avait singulièrement exalté les vertus fébrifuges. Contient de la *Doundakine*.

R

RAIFORT.

Cran ou *Cochlearia de Bretagne*, *Cranson*, *Grand raifort*, *Raifort sauvage*, *Moutarde des moines*, *des capucins* ou *des Allemands*; *Radis de cheval*; *Armoracia*, *Raphanum rusticum*, *Cochlearia armoracia*, (Crucifères.)

Meerrettig, Kreen, AL.; Horse radish, ANG.; Fïdgel, AN.; Lô-pé-tsé, CH.; Peberrod, DAN.; Rabano, Marvisco, ESP.; Meeradys, HOL.; Rafano rusticano ou selvaggio, Ramol accio, IT.; Daikon, JAP.; Chren, POL.; Rabao rusticano, POR.; Chren, RUS.; Pepparrot, SU.; Jabani turup, TUR.

Plante 2/ indigène, à feuilles très-grandes, elliptiques, dentées et veinées. La racine, seule partie employée, est très-développée, blanche. Lorsqu'on déchire longitudinalement la racine de raifort elle n'a pas d'odeur bien marquée, mais, lorsqu'on la brise transversalement ou qu'on la broie, il se développe un huile acre et caustique qu'on peut retirer par distillation; elle est plus lourde que l'eau, d'un jaune clair et contient du soufre, elle ne

préexiste pas dans la racine; elle ne se forme, comme celles de moutarde et d'amandes amères, que sous l'influence de l'eau.

Nous dirons à ce sujet que le raifort, selon les recherches de M. Lepage, ne perd pas ses propriétés par la dessiccation lorsque cette dessiccation a été opérée convenablement. Il suffit de faire intervenir l'eau pour que, sur-le-champ, l'huile volatile prenne naissance. Aussi le pharmacologiste de Gisors a-t-il été amené à proposer l'emploi de la poudre de raifort dans les mêmes cas que la farine de moutarde. Pour obtenir la poudre révulsive au raifort, on coupe la racine en tronçons de 8 à 12 centimètres, on la fait dessécher à la chaleur de l'été, sur un four ou dans l'étuve faiblement chauffée; on mêle à la racine sèche 1/5 de graine de moutarde blanche, on pulvérise ensemble les deux substances et on passe au tamis. Pour se servir de cette poudre, on suit les mêmes règles que pour préparer les sinapismes ordinaires. Cette poudre prend sensiblement le double de l'eau de la moutarde.

Comme *Epithème rubéfiant* pouvant remplacer l'alcoolé de moutarde de Fauré, M. Lepage propose : de faire macérer 12 heures 1 p. de poudre révulsive dans 2 p. d'eau, puis d'y ajouter : alcool à 90°, 3 p. On agite fréquemment le mélange pendant à 5 à 6 h., on exprime et on filtre.

La racine de raifort n'est convenablement employée qu'au bout d'un an de végétation et pas après deux.

C'est le plus puissant des végétaux dits antiscorbutiques. Il est, en outre, estimé antigoutteux, diurétique, stomachique, stimulant énergique. A l'extérieur, il peut servir comme rubéfiant. On l'emploie frais. Cependant, sec, il n'a pas perdu toutes ses propriétés, comme certains auteurs l'ont avancé; mais il en a perdu la plus grande partie. On en fait un sirop, un alcoolat, il entre dans le sirop* et le vin de raifort composés, préparations journellement employées.

On pourrait préparer un *saccharure de raifort*, en pilant du raifort frais avec du sucre, et faisant sécher avec précaution (Voy. *Sirop de raifort préparé à froid*.)

Le *Raifort cultivé* ou des Parisiens, dit aussi *Radis noir*; *Raphanus sativus*, a été employé aussi comme antiscorbutique et expectorant.

Le *Radis rose* et la *Rave*, que l'on sert sur les tables, sont des variétés de cette espèce.

RATANHIA*.

Ratanhiawurzel, AL.; Ratanhyroot, ANG.; Ratania, ESP, IT., RUS.

Racine fournie par le *Krameria triandra* (*Polygalées*) des lieux arides et sablonneux du Pérou, et particulièrement à Caxatambo, Tar-

ma, Huanuco. C'est un arbuste rampant de la famille des polygalées.

Racines grosses comme le doigt, partant d'un tronc plus gros, très-longues, ligneuses, composées d'une partie corticale d'un rouge brun, et d'un corps ligneux à peine rougeâtre. Saveur de l'écorce, amère et d'une grande astringence; celle du corps ligneux est bien moins prononcée. L'écorce est la seule partie active.

C'est la racine officinale, mais on reçoit également dans le commerce certaines autres sortes. Les deux plus importantes sont le *Ratanhia de Savanille* ou de la *Nouvelle-Grenade*, et le *Ratanhia du Brésil* ou de *Para*.

Le premier qui provient de la Nouvelle-Grenade, est produite par le *Krameria ixina*. Cette racine est en morceaux généralement courts, l'écorce est d'un gris violacé, mat, particulier, tandis que le *ratanhia* ordinaire (*Ratanhia du Pérou* ou de *Payta*) est rouge et que le *Ratanhia de Para* ou du *Brésil* a une couleur mate, variant du brun au noir. Sa partie corticale est aussi plus épaisse. Autrement elle nous paraît avoir les mêmes propriétés médicinales. Le *Ratanhia des Antilles* est identique, suivant M. Fluckiger, avec celui qui a été décrit sous le nom de *Ratanhia du Brésil*.

Citons encore pour mémoire le *Ratanhia du Texas* fourni par le *Krameria secundiflora*, son écorce est plus épaisse que le bois.

La matière active du *ratanhia* est soluble dans l'eau et dans l'alcool. Traitée par l'eau, l'écorce seule donne un tiers de son poids d'extrait; et la racine (écorce et médullium), un neuvième. Cet extrait, qui constitue un médicament important et des plus employés, doit être préparé par lixiviation à l'eau froide et évaporé complètement au B.-M., et mieux dans le vide, en raison de sa tendance à absorber l'oxygène de l'air. M. Breton, de Grenoble, a fait la remarque qu'en préparant l'extrait de *ratanhia* avec de l'eau légèrement sucrée, on empêchait cette oxydation et que le rendement était plus considérable. Nous avons vérifié l'exactitude de cette assertion et reconnu qu'elle s'appliquait surtout au *ratanhia* savanille qui, sous ce rapport, nous a fourni des particularités dignes d'être étudiées (V. *Rev. ph.* 1856-57). L'extrait de *ratanhia* obtenu par l'eau sucrée paraît plus avantageux, comme masse pilulaire; de plus, l'emploi du sucre et de la glycérine donne, d'après M. Castueil-Patteson, un extrait fluide, très-soluble (V. *Un. ph.* 1874).

La glycérine étant un des bons dissolvants de l'extrait de *ratanhia*, pourrait remplacer avantageusement les corps gras dans l'application externe de ce dernier (*Cotton*).

Wittstein trouvé, dans l'écorce de ratanhia, 20 % environ d'une sorte de tannin nommé *Acide ratanhia-tannique* très voisin de l'acide catéchu-tannique et qui fournit avec le perchlorure de fer un précipité verdâtre foncé. Ce tannin, bouilli avec les acides, donne du rouge kramérique ou de ratanhia. On y a trouvé aussi un peu d'amidon (*Vogel*), un acide particulier cristallisable, *Ac. kramérique*, découvert, en 1820, par Peschier, de Genève, et, dans l'ext. qui arrive d'Amérique, un principe immédiat, la *rathanhine* (*Ruge*). Suivant Wittstein l'acide kramérique est un mélange d'acide sulfurique et de tyrosine (*rathanhine* d'après *Ruge*).

Le ratanhia est un astringent puissant employé avec succès dans la diarrhée chronique, les hémorrhagies passives, les écoulements muqueux. C'est aussi un dentifrice. Les dames de Lima s'en servent de temps immémorial à cet usage, et c'est même cette particularité qui le fit découvrir par Ruiz; il le nomma *racine pour les dents*, *Raiz para los dientes*. (*V. COTTON, Thèse inaug. 1868*).

Form. pharm. et dose. — Poudre*, 1 à 10,0; extrait*, 0,5 à 5,0; infusé pour la boisson (pp. 20 : 1000); décocté pour injection, lavements, fomentations (pp. 50 : 1000); sirop*, 10 à 100,0; teinture*, 5 à 20,0.

Le commerce fournit un extrait de ratanhia préparé dans le pays qui produit le ratanhia; il est presque insoluble et ressemble au kino; on doit lui préférer l'extrait des officines.

En traitant le ratanhia par l'eau de Rabel, on obtient ce qu'on a appelé *Extrait de ratanhia sulfatisé*. Mais il paraît qu'on n'obtient ainsi que du charbon acidulé.

Obs. Quelques auteurs, parmi lesquels nous citerons Méral et Delens d'un côté, et MM. Trousseau et Pidoux de l'autre, mettent au féminin la substance qui nous occupe, et disent *la ratanhia*. Nous ne voyons que la désinence qui ait pu leur faire adopter ce genre. Mais la même raison existait pour le quinquina, le simarouba, etc., et cependant ils ont laissé ces substances au masculin. Nous croyons donc qu'on doit se conformer ici à l'usage et mettre ratanhia aussi bien que coca, au masculin.

Incomp. : les mêmes que pour le tannin et les autres astringents végétaux.

RÉGLISSE*.

Bois doux, Racine douce; Liquiritia officinalis, Glycyrrhiza glabra (Légumineuses).

Lakritzenholz, Süßholz, AL.; Liquorice, ANG.; Ussulsus, Erechsus, AR.; Wellmie, Olinde, CYN.; Lakrits, DAN.; Sü.; Mittie luekerie, DUK.; Regaliz, Orozuz, ESP.; Jettimadh, IND.; Zoethout, HOL.; Regolizia, IT.; Oyat manis,

JAV.; Urat manis, MAL.; Bikhmekch, PER.; Korzen lukrecyowy, Czyl slodni, POL.; Alcaçuz, POR.; Dubez, Solotko, RUS.; Madhuko, Yastimadhuka, SAN.; Addim-doram, TAM.; Mian, TUR.

Arbrisseau qui croît abondamment en Espagne et en Calabre. En France, il croît aux environs de Bayonne, à Bourgueil en Touraine et à l'asile de Stéphansfeld, près Strasbourg. C'est de Bourgueil que vient la réglisse consommée à l'état frais à Paris. Ses feuilles ressemblent à celles de l'acacia. Sa tige souterraine, ou rhizôme, improprement nommée racine, est très-longue, traçante, grosse comme le doigt, cylindrique, lisse quand elle est fraîche, ridée quand elle est sèche, brunâtre en dehors, jaunâtre en dedans, très-fibreuse, d'une saveur douce et sucrée agréable.

Le rhizôme*, qu'on nomme aussi *Bois de réglisse*, et qui est la seule partie usitée, nous est apporté sec de Bayonne en morceaux longs comme le bras et liés en grosses bottes qu'on réunit elles-mêmes en ballot de 50 à 100 kil. dans de la toile grossière. Celui qui vient de la Touraine est frais et se consomme ainsi. Il est également disposé en bottes, mais les morceaux sont beaucoup plus longs et sont repliés une ou deux fois sur eux-mêmes. Le premier est à peu près le seul que l'on connaisse dans les pharmacies de Paris.

La racine de réglisse contient, d'après Robiquet, une matière colorante, de l'acide malique, de l'asparagine et un principe particulier la *Glycyrrhizine* ou *glyzine* (à tort, *sucre de réglisse*). M. Roussin a fait voir que la glycyrrhizine pure est insoluble et insipide, elle doit sa douceur à l'ammoniaque qui exalte ses propriétés et l'accompagne probablement dans la plante.

On peut obtenir la glycyrrhizine en précipitant l'extrait de réglisse dissous par l'acide sulfurique faible, lavant le précipité avec de l'eau acidulée d'abord, puis avec de l'eau pure; le dissolvant dans l'alcool, neutralisant par du carbonate de potasse, filtrant et évaporant à siccité. Ainsi obtenue, elle est en masse d'un brun clair, brillante, cassante et d'une saveur sucrée intense. Elle se gonfle plutôt dans l'eau qu'elle ne s'y dissout; elle est soluble dans l'alcool et non dans l'éther. Elle diffère du sucre en ce qu'elle ne donne pas d'acide oxalique par l'acide azotique et qu'elle n'éprouve pas la fermentation alcoolique. C'est, d'après M. Gorup Besanez, un glucoside se dédoublant par les ac. étendus, en glucose et en *Glycyrrhétine*. Celle-ci existe également dans les racines de l'*Abrus precatorius*, du *Trifolium alpinum*, de l'*Astragalus ammodytes*, etc. On peut obtenir jusqu'à 30 de glycyrrhizine de 100 d'extrait.

La glycyrrhizine étant insoluble dans l'eau,

on emploie pour les usages pharmaceutiques la *glycyrrhizine anamoniacale* qui s'obtient comme suit : On fait macérer deux fois de la racine de réglisse de Smyrne (1000 p.) dans de l'eau (2000). Les liquides, exprimés et portés à l'ébullition pour coaguler l'albumine, sont précipités après refroidissement par Q. S. d'acide sulfurique officinale (20 p. environ) étendu de 4 fois son poids d'eau. Le dépôt formé est lavé avec de l'eau distillée pure, dissout au B.-M. dans la plus petite quantité d'ammoniaque officinale (15 p. environ), étendu de son volume d'eau, évaporé en consistance sirupeuse et étendu en couche mince sur des assiettes. On sèche à une température d'environ 40°. Ainsi préparée, la glycyrrhizine se présente sous forme d'écaillés brunes, très-solubles dans l'eau à laquelle elle communique, même à petite dose, une saveur sucrée rappelant celle du bois de réglisse et la propriété de mousser par l'agitation.

En Russie, on emploie le rhizôme du *Glycyrrhiza echinata* (Kan-tzao, CH.) répandu dans les provinces du nord de la Chine, d'après plusieurs auteurs, et, selon M. Balansa, du *G. glandulifera*, espèce originaire de l'Orient. Il est très-gros, très-fibreux, jaunâtre, un peu moins sucré que le rhizôme du *Glycyrrhiza glabra*. Il nous arrive, en France, décortiquée.

Il nous vient aussi, de Smyrne, de la racine décortiquée ou non et du suc de réglisse en gros pains carrés et provenant d'un *Glycyrrhiza* non encore déterminé qui forme des petites forêts aux environs de cette ville.

C'est du *Glycyrrhiza glabra* que l'on retire, en Italie et en Espagne, par décoction et évaporation dans des bassines de cuivre, le *Suc* ou *Jus* de réglisse, appelé aussi *Sucre noir**, extrait noir solide, roulé en magdaléons, d'une saveur de réglisse très-prononcée, et que l'on distingue dans le commerce en *Suc de réglisse de Bayonne* ou *d'Espagne*, et en *Suc de réglisse de Calabre*. Ce dernier est en bâtons de 60 à 100 gram., longs de 16 centimètres environ, cassants, et marqués à l'une des extrémités du cachet du fabricant. C'est le plus estimé. Le premier est en magdaléons de 15 à 25 gram. seulement; il est mollassé, un peu âcre au goût, et contient beaucoup plus de matière insoluble que celui de Calabre.

L'eau dissout de 3/5 à 11/12 de ces extraits, selon la qualité. L'alcool rectifié en dissout de 1/5 à 1/10 et acquiert un goût âcre. Le résidu laissé par ce véhicule est entièrement soluble dans l'eau et d'une saveur privée d'âcreté. Ces sucs du commerce contiennent toujours un peu de cuivre. On doit les purifier et mieux les obtenir soi-même.

Le bois de réglisse sert journellement à édulcorer les tisanes. Une attention qu'on doit avoir, c'est de ne le faire qu'infuser ou macérer; car, par l'ébullition, son principe âcre se dissout et passe dans les liqueurs. C'est pour cela qu'on ne le fait ajouter aux tisanes par décoction qu'en retirant celles-ci du feu. Il doit être aussi ratissé à l'aide d'un couteau pour enlever l'écorce brune, puis coupé et fendu. La droguerie livre une *Réglisse décortiquée* fort belle.

Les Arabes mâchent tout le jour du bois de réglisse pour dissiper l'aphonie.

Mâchée préalablement à leur ingestion, la réglisse couvre très-bien la saveur de l'aloès, du sulfate de quinine, etc. (V. *Un. ph.* 1872).

La réglisse, macérée dans l'eau avec une petite quantité de coriandre, constitue la boisson populaire connue sous le nom de *Coco*.

On en fait une poudre* qui est très-employée pour donner de la consistance aux pilules, et dans l'hippiatrique. Le suc de réglisse est employé tel quel, et sert à préparer le *suc de réglisse anisé*. C'est un remède populaire contre le rhume.

La réglisse est le Γλυκύριζα (de Γλυκύς, doux, et de Ρίζα, racine) de Dioscoride, et le *Glycyrrhizon* de Pline.

Une autre espèce est le *Glycyrrhiza aspera* dont les feuilles, d'après Pallas, sont employées, en guise de thé, par les Kalmouks.

Les feuilles de l'*Abrus precatorius* Jéquirity. (Légumineuses), arbrisseau des Antilles, de l'Afrique et de l'Inde, sont employées à la Guadeloupe à faire un extrait qui remplace celui de réglisse. La racine est employée à Java et à Calcutta comme celle de réglisse, avec laquelle elle a la plus grande ressemblance, ce qui l'a fait appeler *Réglisse d'Amérique*, *Liane à réglisse*. Ses graines sont d'un rouge vif avec une tache noire à l'extrémité. Leur infusion à froid produit une ophthalmie purulente facile. Pendant leur germination, il se développe un ferment non organisé isolé par Portes qui le nomme *Jéquirityzime*.

REMÈDES OU TRAITEMENTS.

Remède contre le tænia (Bremser).

1° *Electuaire vermifuge.*

Semen-contra ou fl.	Jalap.....	6,0
de taniaise.....	Sulfate de potasse..	6,0
Valériane.....	Oxym. scillitique...	Q. S.

Contre le bothriocéphale et le tænia. 2 ou 3 cuillerées par jour, pendant plusieurs jours. On prescrit ensuite l'*huile de Chabert* à la dose d'une ou deux cuillerées, matin et soir, mêlée avec du sirop de limons. Quand le malade a pris 100 gr. de cette huile, on donne :

2° Poudre purgative.

Jalap..... 13,0 Séné... 2,0 Sulfate de potasse.. 4,0

Div. en trois doses, à prendre toutes les heures. Contre les ascarides on fait prendre une ou deux cuillerées matin et soir de l'électuaire, puis on purge avec la poudre précédente.

Sous le nom d'électuaire anthelminthique, BELG. donne une formule analogue : semen-contra, fougère mâle, sulfate de potasse pulv., aa 2; eau dist., 8; miel, 16.

Remède c. le tænia (Matthieu et Kuttinger).

Publié par ordre du Collège de médecine de Prusse.

Electuaire A.

Limaile d'étain..... 30,0 Jalap..... 4,0
Fougère..... 24,0 Sulfate de potasse.. 4,0
Semen-contra..... 15,0 Miel..... Q. S

Electuaire B.

Jalap..... 2,0 Scammonée..... 1,0
Gomme-gutte..... 0,5 Miel..... Q. S.
Sulfate de potasse..... 2,6

On donne toutes les deux heures, une cuillerée à café de l'électuaire A, et l'on continue ainsi pendant deux ou trois jours jusqu'à ce que le malade éprouve des sensations particulières dans les intestins. Alors on fait prendre l'électuaire B. de la même manière que le précédent, jusqu'à l'expulsion du ver. Dans le cas où cette expulsion n'aurait pas lieu, on la provoque par quelques cuillerées d'huile de ricin, ou bien on donne un lavement avec 30 gram. de cette huile.

La dose doit être réglée selon l'âge et la constitution du sujet.

Remède Pagliano.

Sirop Pagliano, Dépuratif réparateur du sang et des humeurs.

Sorte d'apozème purgatif qui jouit d'une très-grande vogue en Italie, sur tout le littoral de la Méditerranée, à Marseille, etc. Sa formule est la suivante :

Baies mûres de nerp. 5000 Casse..... 2000
Crocus metallorum.. 1000 Rhubarbe..... 500
Scammonée pulvér.. 600 Tamarin..... 500
Résine de Jalap..... 150 Eau..... 3000

Broyez le nerprun, ajoutez les trois substances qui suivent, laissez fermenter jusqu'à destruction complète de la portion sucrée des baies, passez, faites un décocté avec les quatre dernières substances de manière à obtenir 2000 de liquide, mêlez le décocté à la colature et mettez en flacon, agitez au moment du besoin. Dose variable suivant l'âge et le tempérament : 1/2 à 1 cuill. à bouche pour les personnes de 18 à 45 ans; 3/4 à 1 cuill. pour celles de 50 à 60 ans; 1/2 à 3/4 de

cuill., de 1/4 à 17 ans; 1/5 à 1/4 de cuill., de 7 à 12 ans; 1 ou 2 petites cuill. à café, de 4 à 6 ans; 1/2 à 1 cuill. à café, de 1 à 4 ans. Pour vaincre la répugnance de certains malades, on peut mélanger la dose avec de l'eau pure ou sucrée, ou du sirop de chicorée, de cédrat, de capillaire, etc.

Remède tænifuge (Schmidt).

Le secret de ce remède a été acheté par le gouvernement prussien.

On donne, dès le matin, de deux en deux heures, jusqu'à sept heures du soir, deux cuillerées de la potion suivante :

Valériane.. 24,0 Séné.... 8,0 Eau bouillante. 200,0

Laissez infuser, passez, et ajoutez :

Sulfate de soude.... 12,0 Oléosucré de tannaisie. 8,0
Sirop de manne..... 60,0

Dans les intervalles des prises de cette potion, on fait boire abondamment, au malade, du café à l'eau, très-sucré. A midi, une légère soupe et un peu de hareng avec la laitance. A huit heures du soir, on permet de manger une salade faite de hareng, de jambon cru haché, d'un oignon, d'huile et de sucre en abondance.

Le second jour, dès six heures, on administre au malade, d'heure en heure, dix des pilules suivantes :

Asa-foetida..... 12,0	Digitale..... 0,6
Extr. de chiendent.. 12,0	Soufre doré d'antim. 0,6
Gomme-gutte..... 8,0	Calomélas..... 2,4
Rhubarbe..... 8,0	Huile vol. d'anis.... 0,6
Jalap..... 8,0	— de tannaisie.... 0,6
Ipécacuanha..... 0,6	

F. des pilules de 0,1.

Une demi-heure après la première dose de ces pilules, on donne une cuillerée d'huile de ricin, et dans la journée, beaucoup de café à l'eau, bien sucré.

Le plus souvent le ver est expulsé vers les deux heures de l'après-midi; s'il en était autrement, on devrait continuer l'usage des pilules, et faire prendre de temps en temps de l'huile de ricin. (*Gaz. Hôp.*)

La Pâte de citrouille (90 p. de semences de citrouille fraîche pilées et 180 p. de miel) a réussi contre le tænia à des médecins bordelais sur des données venues de Cuba. Mèrat et Delens avaient déjà signalé comme tænifuges les semences du *cucurbita pepo*. M. Reimoneq recommande, comme une bonne purgation pour expulser le tænia : 40 grammes de semences de courges (n° 200) avec huile de ricin et miel commun, aa, 30 grammes, à prendre en une seule fois dans un verre de lait.

A propos de remèdes tænifuges, nous rapporterons que Huraut-Moutillard a traité pour le tænia huit charcutiers du quartier de la

Montagne-Sainte-Geneviève à Paris. La charcuterie favoriserait donc le développement de ce parasite? Il a constamment réussi à l'expulser à l'aide du décocté d'écorces de racine de grenadier sèche. Cependant, à notre avis, aucun de ces remèdes tanifuges ne vaut le *Couso*.

Remède du docteur Turck contre la goutte.

Lotion alcaline alumineuse ou Solution anti-goutteuse du docteur Turck.

On prépare d'abord une lessive caustique avec la potasse ou la soude; on l'étend d'eau, de manière à obtenir des dissolutions à 2, à 4, à 6, à 8, à 10, à 12 degrés de l'aréomètre de Baumé. Ces dissolutions, de forces différentes, servent à former les différents numéros du remède: le n° 1 se fait avec la lessive à deux degrés; le n° 6, avec la lessive à douze.

Ces diverses lessives étant préparées, on précipite par l'ammoniaque une dissolution concentrée d'alun; on lave l'alumine convenablement et on la laisse sécher en partie; on la fait ensuite dissoudre dans les lessives jusqu'à ce que ces dernières soient complètement saturées; on filtre ou on décante simplement pour séparer la dissolution d'un dépôt de silicate d'alumine qui se forme toujours; on y ajoute un peu d'alumine pour être bien sûr qu'il n'y a plus d'alcali à l'état de liberté, sans quoi la liqueur irriterait trop longtemps la peau.

On prend ensuite dix litres de chacune de ces dissolutions, et on y fait dissoudre 150 gr. de gomme arabique mondée. (L'auteur en avait prescrit 300 dans son Traité de la goutte, mais il a reconnu, depuis, que cette dose est trop forte, et rend le remède trop visqueux.) Puis on broie à part, dans un mortier, un jaune d'œuf avec 200 grammes de sirop de sucre, autant d'une dissolution concentrée de savon blanc, autant de térébenthine de Chio, et 100 grammes d'huile d'olives. Quand le mélange est parfait, on y verse peu à peu l'aluminate de potasse, on ajoute 250 gram. d'alcool à 36 degrés de Baumé, saturé de camphre, et l'on enferme dans des bouteilles. L'auteur prévient que la chose la plus importante, dans la préparation de ce remède, c'est la saturation complète de l'alcali par l'alumine.

Il faut que les gouteux fassent des ablutions avec ce remède dès qu'ils ressentent un peu de douleur, quelque faible qu'elle soit, surtout si l'on est dans une saison où la goutte est à craindre. Pour faire ces ablutions, on prend deux à trois cuillerées de la liqueur dont nous venons de donner la composition; après l'avoir chauffée au B.-M., dans une timbale d'argent ou autre vase de même métal, on s'en humecte, au moyen d'une petite

éponge, toute la surface du corps, depuis le cou jusqu'à la plante des pieds, et on passe successivement la main sur tous les points qui ont été mouillés, afin de bien étendre le remède, et de le faire pénétrer plus facilement dans la peau. L'auteur emploie, en débutant, le n° 4 chez les hommes, et le n° 3 chez les femmes. Lorsque la peau est trop sensible à l'action du remède, et qu'elle se couvre de petits boutons, il commence par des numéros moins forts, jusqu'à ce qu'elle soit habituée à leur contact. Dans les cas difficiles, il emploie au contraire les numéros plus élevés.

Comme la préparation de ce remède est difficile, et qu'elle est par conséquent assez dispendieuse, il le remplace, chez les pauvres, par une dissolution de 10 à 15 grammes de potasse ou de soude par litre d'eau, il prend de préférence la potasse d'Amérique ou le sel de soude du commerce; mais les lotions faites avec cette dissolution sont bien moins énergiques que les précédentes, et l'on ne peut augmenter la force de ce remède économique, parce qu'alors il irriterait trop facilement la peau.

Quand l'accès de goutte est violent, et que le malade ne peut pas dormir, le docteur Turck préconise l'emploi de l'opium à la dose de 3 à 5 centigrammes.

Remède contre la rage.

Les moines de l'île de Salamine emploient, dit-on, avec succès un mélange de poudre de *cynanchum erectum* et de poudre de *mylabris variabilis*. Dose: 1,0 à 1,25 matin et soir dans un véhicule diaphorétique, pendant 2 mois. La plaie se lave avec de l'eau tiède et se panse avec un onguent irritant.

M. Guérin-Méneville a fait connaître que, dans certaines parties de la Russie, la *Cétone dorée*, *Cetonia aurata* (coléoptères) en poudre, à l'intérieur, a procuré des guérisons positives d'hydrophobie.

M. Rochet d'Héricourt a rapporté de son dernier voyage en Abyssinie une assez grande quantité d'une racine dont il n'a point fait connaître l'origine botanique, qui paraît provenir d'une cucurbitacée, et que les Abyssins emploient avec certitude contre l'hydrophobie. En France, ce remède a été reconnu inefficace.

Le *Xanthium spinosum* a été aussi préconisé contre la rage, malheureusement sans succès (*Un. ph.* 1877). Il en est de même de l'écorce de Hoang-Nan (Voir ce mot).

Remède de Reitz contre le squirrhé et le cancer.

Reitz traite de la même manière le squirrhé et le cancer lorsque ces affections paraissent être dues à une dyscrasie des humeurs, lors-

que l'opération n'est pas indiquée ou qu'elle offre des dangers.

Son remède, connu sous le nom d'*acide composé de Reitz*, est préparé de la manière suivante :

Acide nitrique.....	125,0	Ether sulfurique....	8,0
— chlorhydrique..	8,0	Borate de soude.....	8,0

On met ces substances dans un flacon de la capacité de 5 à 700,0 que l'on ne bouche qu'imparfaitement, et on abandonne le tout à lui-même pendant quelques heures. Il se dégage des vapeurs. Quand le mélange a pris une teinte grisâtre, on le verse dans de petits flacons.

On l'emploie à l'intérieur, à l'extérieur et en injections. Pour l'usage interne, on étend 1 partie de ce mélange dans 2 d'éther sulfurique alcoolisé, et on en administre 10 gouttes dans Q. S. d'eau sucrée.

Pour l'usage externe, on en mélange 4,0 avec 60,0 d'une huile grasse douce, et on en forme un liniment par agitation.

Pour injections, on en étend 2,0 dans 500,0 d'eau distillée.

Remède c. la transpiration des pieds.

Acide salicylique....	3,50	Amidon pulvérisé.....	15
Alun calciné.....	5	Talc pulvérisé.....	80

Rem. c. la teigne favéuse (Petit).

C'est une imitation de celui des frères Mahon. Il donne, dit-on, de très-beaux résultats entre les mains du praticien que nous venons de citer.

« Lorsqu'un teigneux se présente, je fais couper les cheveux à 5 millim. de la peau. Je fais tomber toutes les croûtes par des applications de cataplasmes de farine de graine de lin; je nettoie le cuir chevelu par des lotions avec l'eau de savon ou de lessive légère. Cela fait, vers le sixième jour, je fais commencer les frictions avec la pommade suivante, sur toutes les parties malades :

Soude du commerce.	0,60	Axonge.....	120,0
Chaux éteinte.....	4,0		

On renouvelle une fois chaque jour, puis on entretient la propreté de la tête avec un peigne fin enduit d'un corps gras, et à l'aide de lotions avec de l'eau savonneuse, répétées tous les six ou huit jours. Sous l'influence de ce traitement, le gonflement et la rougeur du cuir chevelu diminuent peu à peu, mais sans cesser entièrement. Les favus dont la reproduction successive entretient la maladie deviennent plus rares, et bientôt ne se montrent plus qu'à de longs intervalles. Il faut, pour arriver à ce degré, un temps plus ou moins long, six semaines, deux mois, et souvent beaucoup plus. Alors on sème dans les cheveux, tous les deux jours, une pincée de la poudre qui suit :

Chaux vive.....	120	Charbon pulvérisé.....	8
-----------------	-----	------------------------	---

Peu à peu les cheveux perdent leur adhérence à la peau, et il devient facile de les arracher avec une pince ou avec les doigts; l'avalision s'opère sans douleur et est complète en quelques séances.

Quand toutes les parties malades ont été entièrement dénudées, le traitement est à peu près terminé, il suffit de se graisser la tête avec la pommade tous les deux ou trois jours et d'entretenir une grande propreté; les cheveux repoussent partout où la maladie n'en avait pas détruit la racine. On cesse les frictions quand la peau a repris ses couleurs naturelles.» (Voy. page 766.)

RENONCULES.

Ranunkel, Hahnenfuss, AL.; Crow foot, Butter-cup, ANG.; Ranunculo, ESP., IT.

Un grand nombre d'espèces du genre *Ranunculus*, type de la famille des *Renunculacées*, ont été employées en médecine. Ce sont : 1° la *Renoncule des prés* ou *acré*, *Bouton d'or*, *Jau-neau*; *Ranunculus acris*; 2° la *Renoncule aquatique*; *R. aquatilis*; 3° la *Grande douve*; *R. lingua*; 4° la *Petite douve* ou *Flammule*; *R. flammula*; 5° la *Renoncule scélérate*, *Herbe sardonique*, *Herbe de feu*, *Mort aux vaches*; *R. sceleratus* (*Chy-lan-tsan*, CH.); 6° la *Renoncule bulbeuse* ou *grenouillette*, *Patte de loup*, *Pied de poule*, *de coq* ou *de corbin*; *Rave Saint-Antoine*, *Bassinet*; *R. bulbosus*; 7° la *Renoncule des jardins*; *R. asiaticus*; 8° la *Renoncule aconit*; *R. aconitifolius*.

Le bouton d'or, qui est l'espèce la plus commune, émaille les prairies par ses fleurs ordinairement peu nombreuses, mais d'un jaune d'or magnifique. La renoncule scélérate est une plante de nos marais, des plus dangereuses.

Toutes les renoncules sont remarquables par leur acreté à l'état frais. Cette acreté est due à un principe volatil qui se détruit par la dessiccation ou la coction. Selon M. Erdmann, ce principe, pour la renoncule scélérate, se présente sous forme d'une huile acré qui se transforme, à la longue, en une masse blanche d'anémone et d'acide anémone qui n'ont plus ces propriétés brûlantes. Fraîches, les renoncules peuvent servir comme rubéifiant et comme vésicant. La renoncule bouton d'or est employée dans quelques localités en épicares contre les fièvres intermittentes rebelles. On l'emploie également contusée contre la gale, les dartres, etc. La renoncule aconit, qui croît en Auvergne et dont on cultive une variété double dans les jardins sous le nom de *Bouton d'argent*, sert à l'île d'Oséel contre la goutte. Plusieurs renoncules ont été usitées en applications sur les cancers. L'eau distillée des renoncules est, dit-on, un très-bon émétique.

Le nom de renouële vient (de *Rana*, grenouille) de ce que la plupart des espèces viennent dans les prairies humides.

Les *Adonides*, dont nous dirons un mot ici, sont des herbes très-voisines des renouëles. Elles sont caustiques et fort dangereuses. L'*Adonis capensis*, *vesicatoria*, L. tient lieu de cantharides au cap de Bonne-Espérance. Il en est de même en Afrique de l'*A. gracilis*, P. Les *A. vernalis*, *autumnalis*, L. et *anomala*, Wal., qui croissent dans nos champs, ont aussi une action vésicante très-marquée.

L'*Adonis vernalis*, à grandes fleurs jaunes, a une action analogue à celle de la digitale sans donner lieu aux effets de l'accumulation. Elle contient un glucoside, l'*Adonidine* (*Cervello*), dont l'action paraît identique à celle de la digitale. On l'obtient de la manière suivante : le liquide alcoolique provenant de la macération de la plante est précipité avec l'acétate basique de plomb, filtré, condensé, puis avec du tannin et quelques gouttes d'ammoniaque on sépare l'adonidine. Le tannate d'adonidine est décomposé à l'aide de l'oxyde de zinc et de l'alcool et on obtient l'adonidine impure que l'on purifie par plusieurs cristallisations dans l'éther alcoolisé. L'adonidine est incolore, inodore, très-amère; soluble dans l'alcool, légèrement soluble dans l'eau et dans l'éther et entièrement énergique. Dose : 5 à 15 mill. par jour en pilules.

RENOUÉE.

Trame, *Herbe des Saints-Imocents* ou à cent nœuds, *Aviculaire*, *Centinode*, *Trainasse*, *Carrigole*; *Polygonum aviculare*. (Polygonées.)

Vogelknoterich, AL.; Knotgrass, ANG.; Varkensgras, HOL.; Centinodia, Centimorbia, IT.

Petite plante rampante qui tapisse les promenades abandonnées et les lieux incultes. On l'employait jadis comme astringente. Elle donne 27 0/0 d'un extrait astringent, contenant une forte proportion de tannin. (*Parot*).

RÉSINES.

Harz, AL.; Rosins, Resins, ANG.; Resina, ESP., IT.; Harsen, HOL.; Sakiç, TUR.

Les résines sont des produits végétaux, ordinairement amorphes; rarement cristallisés, solides, fusibles par la chaleur, ce qui les distingue des gommés, mais ne devenant jamais parfaitement fluides, ce qui les différencie des corps gras; inflammables, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, le chloroforme, l'éther, les corps gras et les bitumes; de couleur variée; cependant elles sont généralement jaunes, cassantes, plus pesantes que l'eau (1,125). Elles paraissent être le résultat de l'oxydation des huiles volatiles.

On trouve également des résines dans le règne minéral (*résines fossiles*). Celles-là doivent probablement leur origine à des végétaux antédiluviens. (Voy. *Bitumes et Succin*.) L'*Hygate*, résine minérale, paraît être un succin. Il n'existe pas de résines proprement dites dans le règne animal. Le *Coccus lacca* cependant produit ou du moins provoque la formation de la résine laque.

Les résines doivent leur couleur à des matières étrangères et leur odeur à l'huile volatile; car on a des exemples qui permettent de croire que les résines pures seraient blanches et inodores.

Bonastre a donné le nom de *sous-résines* aux matières qui se déposent sous forme cristalline des solutés résineux alcooliques.

Beaucoup de résines possèdent des propriétés acides faibles parfois suffisantes cependant pour leur permettre de décomposer les carbonates alcalins et former ce qu'on a improprement nommé *Résinates* ou *Savons de résine*. Ces corps moussent dans l'eau, mais se distinguent des savons véritables en ce qu'ils ne sont pas précipités de leur dissolution par le sel marin.

Les résines sont fournies par un grand nombre de végétaux des pays chauds. Les familles où ces produits sont le plus répandus sont celles des conifères, des térébinthacées, et en seconde ligne, celles des légumineuses, des rutacées, des urticées, des sapotacées, etc.

Quelques-unes exsudent spontanément, mais le plus grand nombre est obtenu par des incisions pratiquées à l'écorce des arbres résineux. Elles en découlent sous forme de térébinthines claires en dissolution dans une huile essentielle, caractère qui les distingue des gommés résines, avec lesquelles on les confond souvent, et qui sont laiteuses au moment de leur exsudation. Par le contact de l'air, le suc résineux se concrète. Ceux de ces sucs qui restent à l'état de demi-fluidité, constituent les *Térébinthines*. Ceux qui se solidifient, mais contiennent un acide de la série aromatique (acides benzoïque ou cinnamique), sont appelés *Baumes naturels*. (Voy. ces deux mots.)

Quelques résines sont obtenues dans le laboratoire du pharmacien. Après avoir épuisé les substances par de l'alcool à 86 c., on distille aux trois quarts; on mêle au résidu un volume égal d'eau distillée, on recueille le dépôt résineux qui se forme, on le lave dans l'eau chaude, on le met dans des assiettes que l'on place à l'étuve jusqu'à ce que la résine soit cassante. Par un procédé dû à Planche, avant de traiter les substances par l'alcool, on les débarrasse de leurs matières extractives à l'aide de l'eau.

On prépare ainsi les résines de jalap, de gaiac, de quinquina, de pyrèthre, de scammonée, de turbit. Au mot Jalap, nous avons indiqué un procédé pour obtenir une résine blanche de cette substance, qui, ce nous semble, pourrait être étendu aux précédentes.

Pour les arts on peut décolorer les résines par le procédé qui suit : on prend de la résine et du carbonate de soude ou de potasse dans la proportion environ de 5 parties de résine pour une partie de carbonate et on jette dans une chaudière avec 20 parties d'eau. On fait bouillir jusqu'à ce que la résine, l'alcali et l'eau forment un mélange bien homogène qu'on laisse refroidir. Après quoi on fait passer au travers un courant de gaz acide sulfureux ou de chlore ou de ces deux gaz à la fois, jusqu'à ce que la résine se sépare en flocons blancs ou en grains. On jette sur un filtre et on lave avec de l'eau froide. Quand la matière qui reste sur le filtre est sèche, elle est propre à être employée dans les arts.

En général, les résines sont stimulantes, quelques-unes sont purgatives, d'autres caustiques. Elles forment la base des onguents. Un grand nombre servent dans l'industrie à faire des vernis, des savons, du gaz d'éclairage, etc.

Nous parlerons très-succinctement des résines suivantes, en renvoyant à la table des matières pour celles qui seraient traitées ailleurs.

RÉSINE ANIMÉE. *Gomme animée, Resina s. Gummi anime, Cancanum.* Selon Guibourt, qui la nomme aussi *Résine de Courbaril*, elle est fournie par l'*Hymenaea courbaril Flussharz, Kourbarilharz, AL.* (Légumineuses) grand arbre de l'Amérique méridionale. Cette résine est en morceaux oblongs, durs, d'un blanc jaunâtre, transparents à l'intérieur, comme farineux à la surface; odeur aromatique et saveur peu marquée. Son histoire est fort obscure.

RÉSINE CARAGNE ou *caraigne, Caranne, Gomme caragne (Caranngummi, AL.)*. En morceaux de la grosseur d'une noix, comprimés, durs, d'un noir verdâtre, opaques; odeur de résines de pin et de tacamaque mêlées. On l'attribue à l'*Amyris caranna*. (Térébinthacées).

RÉSINE COPAL, Copal, Gomme copal, Resina copallina. Fournie par l'*Hymenaea verrucosa Lam. (Trachylobium verrucosum)*. Il en existe 3 variétés principales : le *dur*, le *demi-dur* et le *tendre*. La sorte la plus commune, qui est le copal de l'Inde, est d'un blanc jaunâtre ou jaune fauve, vitreuse, extérieurement dure, presque inodore et insipide à froid. Sa surface est rugueuse.

Le copal est imparfaitement soluble dans l'alcool; l'éther, le sulfure de carbone, le gonflent sans le dissoudre; il n'est aussi que très-imparfaitement soluble dans les huiles volatiles,

très-soluble cependant dans l'essence de Cajepul (*Napier Drapper*), et ne se dissout pas dans les huiles fixes, dans la benzine et l'huile de naphte. Il forme cependant la base des *Vernis gras* et des *Vernis à panneaux*, dont l'excipient est une huile fixe; mais on parvient à l'y dissoudre en le faisant fondre d'abord dans un pot et y ajoutant alors l'huile de lin lithargyrée bouillante, ensuite de l'essence de térébenthine; on passe. On a dit qu'il était entièrement soluble dans le chloroforme; il est soluble dans l'acide sulfurique qui le colore en jaune, et dans l'ammoniaque qu'il retient même à 100° (*Sacc.*).

M. Filhol, dans ses recherches chimiques sur le copal, a vu qu'en abandonnant du copal broyé avec de l'eau pendant quelque temps à l'action de l'air, il s'oxydait et devenait soluble en entier, et à froid, dans l'alcool et dans l'éther. Cette donnée pourra être utilisée dans l'industrie. M. Violette a vu que, chauffé en vase clos entre + 350 et 400°, le copal acquerrait une grande solubilité dans les hydrocarbures, etc. Par la distillation sèche, le copal donne des huiles hydrocarbonées se rapprochant des hydrocarbures produits dans les mêmes circonstances par la colophane (*Haute-feuille*). (*Un. ph.*, 1866, p. 40 et 264).

Le copal a plus d'un rapport avec le succin.

La *Résine* ou *Gomme Dammar* ou *Dammara*, ou *Kauri, gomme Kauri*, appelée par les Anglais *résine Cowdie du pin*, dont il existe aussi plusieurs sortes, donne des vernis analogues à ceux du copal. Ce sont des produits résineux qui découlent d'arbres de la famille des Conifères, du genre *Dammara*. On en tire une grande quantité de la Nouvelle-Zélande. Elle est très-friable, facilement fusible, insoluble dans l'alcool, l'éther, l'acide acétique et la soude caustique; soluble dans le sulfure de carbone, l'essence de térébenthine, la benzine, l'huile de naphte (*Sacc.*). La résine brute est, suivant R.-D. Thomson, un mélange de deux résines; l'une, acide, qu'il appelle *ac. dammarique*; l'autre, soluble dans l'alcool anhydre et l'essence de térébenthine, est la *dammarane*. Il s'en exporte beaucoup.

RÉSINE ÉLÉMI' (*Baumharz, AL. Lami, AR. Goma de limon, ESP.*) On connaît deux sortes d'élémi : 1° *Elémi du Brésil*. Elle est produite par l'*Icica icariba* (Térébinthacées) selon les uns, et par l'*Amyris elemifera*, arbre de la même famille, selon les autres. Elle nous vient en caisses; elle est molle d'abord, mais devient sèche et cassante avec le temps. Elle est demi-transparente, d'un blanc jaunâtre mêlé de points verdâtres; son odeur est agréable et analogue à celle du fenouil; dissoute dans l'alcool bouillant, elle laisse précipiter par le refroidissement, de l'*élémine*, résine cristallisée

blanche, opaque, très-légère; 2° *Résine élémi en pains*. Cette sorte, produite par l'*Picica caranna*, est en masses de demi à un kilogr., de forme triangulaire et enveloppées dans une feuille de palmier ou de canne d'Inde. On la suppose venir du Mexique; mais il paraît constaté maintenant qu'elle arrive par la voie de Carthagène, en Colombie (Planchon). Guibourt dit qu'elle est généralement plus sèche que la précédente. Quant à nous, nous l'avons toujours vue plus molle, opaque, verdâtre et d'une odeur fenouillée très-prononcée. Cette sorte, qui était considérée autrefois comme *Elémi faux*, est rare depuis quelque temps dans le commerce; 3° *Résine élémi en bâtons*. Il nous a été présenté cette année une résine élémi très-odorante, sous forme de bâtons très-longs, ayant 2 à 3 centimètres de diamètre, enveloppés de feuilles de palmier, maintenues par une liane filiforme. Cette sorte n'est point encore dans le commerce européen.

RÉSINE GOMMART, Chibou ou Cachibou. Ses propriétés physiques et son origine sont fort douteuses; cependant on dit qu'elle se rapproche de la résine élémi à laquelle on la substitue quelquefois, et quelques auteurs l'attribuent au *Bursera gummifera*. (Térébinthacées.)

RÉSINE TACAMAQUE ou tacamahaca. Les différentes variétés de Tacamaques sont désignées dans le commerce tant dans la région américaine que dans l'île Bourbon sous le nom de *Baume vert* ou *Baume Marie*. La couleur de ces produits est, en général, verte surtout dans les portions encore liquides. La partie déjà solidifiée garde cette couleur mais elle est devenue foncée, presque noire. L'odeur de toutes ces tacamaques est agréable et rappelle soit les racines d'Ombellifères soit le Mélilot. Elles sont fournies par les *Calophyllum calaba* (*Baume calaba*), *C. maria*; *C. tacamahaca*; *C. inophyllum*. Les deux premières espèces donnent le *Baume vert* d'Amérique; la troisième, le *baume vert de Bourbon* et la quatrième le *baume vert des Indes orientales*. Ce dernier paraît être le *Baume Focot* décrit par Guibourt.

RÉSORCINE.

Substance isomère de la pyrocatechine et de l'hydroquinone, découverte par Hlasiwetz et Barth et retirée des produits de la fusion de certaines résines (galbanum, sapapenum, etc.) avec la potasse. S'obtient aujourd'hui par fusion du *phénylénédissulfate de sodium* avec la potasse.

Cristaux prismatiques blancs, solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther. La résorcine a les mêmes propriétés que l'acide phénique, c'est un antiférmescible puissant qu'on peut uti-

liser à l'intérieur et à l'extérieur dans les maladies dues à des genres contagieux ou dans les maladies favorables à leur développement.

En faisant fondre ensemble 67 gr. d'acide phénique et 33 gr. de résorcine, on obtient un mélange (*phénorésorcine*) soluble dans l'eau en toutes proportions et ayant toutes les propriétés demandées à l'acide phénique.

RHUBARBES.

Rhabarber, AL., DAN., HOL., SU.; Rhubarb, ANG.; Rawend, AR.; Tay-huam, Tai-hoang, CH.; Rewind chiné, DUK.; Ruibarbo, ESP., POR.; Reywand chinie, IND.; Rhabarbaro, IT.; Reywand, PER.; Horzen rabarbarowy, POL.; Reven, RUS.; Variatu kalung, TAM.; Ravend, TUR.

Sous ce nom, on désigne la racine de plusieurs espèces botaniques du genre

Rheum, qui fait partie de la famille des *Polygonées*.

Les rheums sont des herbes vivaces, ayant exactement le facies de nos *rumex*, mais dans des proportions



plus grandes (fig. 109). Ils sont originaires de la Chine, de la Tartarie chinoise et de la Perse. Il n'en croît aucun spontanément en Europe, mais on les y cultive dans quelques jardins.

Les feuilles, et surtout les pétioles, en raison des acides oxalique et malique qu'ils contiennent, ont une saveur piquante agréable qui les fait rechercher en Angleterre. On les apprête sous forme de pâtisseries et de confiseries diverses.

Rhubarbes exotiques ou d'Asie.

Ces rhubarbes montrent une intrication extrême des rayons médullaires et sur les tranches horizontales la présence de taches étoilées qui se rangent assez régulièrement en cercles, la coupe longitudinale met en évidence les mêmes taches, quelquefois très-nombreuses. Ces taches sont formées sur un fond blanc de rayons colorés jaune orangé qui divergent du centre de la tache au nombre d'une dizaine environ et

vont se perdre en serpentant dans le tissu environnant. A une certaine distance du centre, ils sont coupés par une ligne circulaire un peu plus foncée. La coupe transversale montre quelquefois une portion très-mince d'écorce. Souvent cette dernière a disparu et on ne voit que la zone ligneuse. Des rayons jaunes, striant le fond blanc du tissu partent de la circonférence de la racine et se dirigent vers le centre. A une certaine distance ils s'entre-croisent entre eux et se perdent au milieu du système d'étoiles. Sur la surface latérale des morceaux, se remarquent des lignes blanches qui s'entre-croisent et forment des losanges assez réguliers. Au microscope on reconnaît facilement les cristaux d'oxalate de chaux contenus dans les rhubarbes. Ces rhubarbes proviennent du plateau central où elles sont produites par une seule espèce de *rheum*, connue seulement depuis quelques années, sous le nom de *rheum officinale* (Baillon). On les attribuait autrefois à des espèces différentes de *rheum*. (*rheum australe*, *palmatum undulatum*).

Toute la rhubarbe du commerce est-elle fournie par cette seule espèce? on l'ignore, mais on peut admettre qu'elle en fournit la majeure partie; et en effet il n'existe aucune différence entre la racine de *rheum officinale* importée et cultivée en Europe et la rhubarbe asiatique du commerce. Les racines de cette plante avaient été envoyées en France par M. Dabry et il semble résulter des études de M. Baillon que le développement des racines est peu considérable tandis que celui des tiges est très-marqué et que la partie de la plante qu'on emploie et qu'on nous envoie de la Chine est la grosse tige renflée tant dans sa partie souterraine que dans sa partie aérienne. On la monde de la portion extérieure de l'écorce et elle donne alors les rhubarbes d'Asie.

1° RHUBARBE DE MOSCOVIE. *Rhubarbe russe; Rhubarbe de Tartarie ou de Bucharie; Rhubarbe de la Couronne*. Le commerce de cette rhubarbe a été longtemps monopolisé par la Russie: un commissaire était établi à Kiatcha, sur la frontière de la Chine et il rejetait toutes les racines de qualité inférieure. Cette rhubarbe ne vient plus dans le commerce depuis que la Russie a cessé le monopole vers 1863 et on ne la trouve plus que dans les droguiers à titre d'intérêt historique. Elle est en morceaux aplatis, irréguliers, anguleux, profondément mondés, percés d'un trou très-élargi, de couleur nette, ne contenant aucun débris de corde. Les taches étoilées sont le plus souvent régulièrement rangées en un cercle qui limite la masse centrale parsemée d'autres étoiles: odeur et saveur prononcées; elle croque sous la dent à cause des cristaux d'oxalate de chaux qu'elle contient et colore

la salive en jaune safrané. Sa poudre est d'un jaune pur.

2° RHUBARBE DE CHINE, de Canton ou des Indes (*East indian rhubarbe*, des Anglais) *^o. Elle vient de la Chine méridionale par Canton. Elle est en morceaux cylindriques et arrondis, d'un jaune terne à l'extérieur, d'une texture compacte et à marbrure briquetées à l'intérieur, et d'un poids qui varie de 25 à 150,0. Elle est souvent percée d'un trou dans lequel on trouve quelquefois les débris de la corde qui servait à la suspendre pendant la dessiccation; odeur prononcée agréable, saveur amère.

(Fig. 110.)



Elle possède en outre la propriété de croquer sous la dent, de colorer la salive en jaune. Poudre jaune orangé.

Elle arrive, en Europe, contenue dans des caisses doublées de fer-blanc, du poids de 30 à 60 kil. (fig. 110).

Cette sorte, dans ses bons morceaux, ne diffère pas essentiellement de la rhubarbe de Moscovie et a tout autant de valeur.

La *Rhubarbe de Perse* ou de *Turquie*, dite aussi *Rhubarbe plate*, *Rhubarbe mondée au vif*, n'existe plus dans le commerce français. C'est une qualité supérieure. Il existe encore une rhubarbe dite *blanche* ou *impériale*.

Rhubarbes indigènes.

1° RHUBARBES D'EUROPE. Elles sont fournies par différents rheums transportés à diverses époques de la Sibérie, de la Chine ou de l'Hy-malaya. Elles se reconnaissent en général à ce que la zone ligneuse est régulièrement striée par les rayons médullaires qui vont directement du centre à la circonférence, en lignes presque droites. On n'y voit pas non plus d'ordinaire les taches en étoiles qui existent dans les rhubarbes d'Asie. Cependant certaines rhubarbes anglaises montrent un certain nombre de taches éparses çà et là. Mais jamais elles ne montrent les losanges caractéristiques des rhubarbes d'Asie, ce sont des stries ponctuées ou des lignes parallèles.

2° RHUBARBE DE FRANCE, *Rhapontic* (Pon-tischer rhabarber, AL., Pontic rhabarb, ANG., Rapontico, ESP., IT., POR.). Elle est fournie par le *Rheum rhaponticum*, que l'on cultive aujourd'hui dans plusieurs localités de la France, ainsi que d'autres espèces de rheum (*R. undulatum*, *compactum*, *Emodi*).

Cette rhubarbe, ainsi que celles dites d'Europe, d'Allemagne, de Hongrie, etc., est en morceaux gros comme le poignet ou plus, en général plus longs que larges. La coupe transversale montre sur un fond blanc de nombreuses stries rayonnantes, rougeâtres ou jaunâtres, se dirigeant du centre vers la circonférence; elles croquent peu sous la dent, teignent peu la salive; leur odeur est moins prononcée et leur poudre est rougeâtre.

La Rhubarbe des moines ou fausse rhubarbe est la racine du *Rumex alpinus*.

La rhubarbe est sujette à être piquée des vers. (*Sinodendrum pusillum*, Kirb.)

Le suc des racines fraîches de rhubarbe est amer et légèrement acide, acidité qu'il doit à du bimalate de potasse, lequel lui-même existe en bien plus forte pp. dans les tiges et surtout le pétiole des feuilles.

En 1807 Schrader prépara un amer ou jaune de rhubarbe auquel il attribua les propriétés médicinales de la racine. Depuis cette époque plusieurs substances de même ordre ont été obtenues et décrites sous des noms divers, telles sont: la *Caphopicitre* de Henry, la *Rhabarbarine* de Caventou, la *Rheumine*, la *Rhéine*, la *Rhubarbarine*, l'*acide rhabarbarique* de Brandes, l'*acide rhéique*, la *Rhaponticine*, la *Lopathine*, la *Rumicine*.

D'après MM. Schlossberger et Doeppling, les substances ci-dessus sont des produits complexes ayant pour base l'*acide chrysophanique* trouvé par MM. Rochleder et Heldt dans le *Parmelia parietina* et qui existe également dans l'Araroba ou poudre de Goa. On l'obtient en agitant la rhubarbe en poudre avec de l'éther. Par évaporation spontanée, il se produit des cristaux d'acide chrysophanique. C'est un produit jaune, très-amer, fusible, partiellement volatil, à peine soluble dans l'eau dans laquelle il se dissout cependant à l'aide des autres principes de la rhubarbe, mais soluble dans l'alcool et l'éther. Les alcalis le dissolvent en formant un soluté rouge d'où les acides les précipitent. Par ce que nous venons de dire, il est facile de prévoir l'action des réactifs sur l'infusé de la rhubarbe elle-même.

MM. Warren de La Rue et Hugo Müller ont trouvé, depuis, dans la rhubarbe, l'*Emodine*, qui cristallise en prismes oranges ayant jusqu'à 5 cent. de longueur. Les derniers travaux sur ce sujet sont dus à Kubly qui a retiré de la rhubarbe: l'*acide rhéotannique*, l'*acide*

rheumique, l'*acide chrysophanique*, de la *phéorétine*.

Rheum vient de *Rha*, nom que portait autrefois le Volga, d'où l'on a fait *Rhabarbarum* (Rha des barbares), parce qu'une sorte de rapontic, connu des anciens, croissait sur les bords de ce fleuve, dont les riverains étaient considérés comme barbares. Cependant il viendrait, selon Pline, de *ῥέω*, je coule; de l'effet purgatif de la rhubarbe.

La rhubarbe a une importance médicale réelle. C'est un des meilleurs laxatifs pour les enfants. Tonique à la dose de 30 à 60 centig., et purgative à celle de 4 gram. et plus.

Form. pharm. et doses. Elle revêt toutes les formes pharmaceutiques, dont les principales sont la poudre*, que l'on divise d'avance, dans les pharmacies, en prises de 3 à 6 décig. Les médecins font prendre ordinairement ces paquets au moment du repas, entre deux soupes, comme excitant et stomachique; puis l'extrait*, 0,1 à 0,5; la teinture*, 5,0 à 20,0; le sirop simple* et surtout le composé*, 10 à 50,0. Elle entre dans la potion purgative du Codex. On l'associe au calomel, à la magnésie, à l'aloès, etc. Elle absorbe et retient l'iode; on obtiendrait facilement un extrait, un sirop ou un vin de rhubarbe iodée (V. *Un. ph.* 1875). Une bonne méthode d'administration de la rhubarbe, et suivie par les médecins italiens, est la mastication directe de cette substance.

Assez souvent les médecins prescrivent des fragments de rhubarbe contenus dans un nouet en macération dans l'eau (pp. 10 : 1000). La rhubarbe doit être traitée par macération ou infusion, la décoction faisant entrer dans les liqueurs une grande quantité d'amidon qui les rend troubles.

Par suite de son usage, le sérum du sang devient jaune; l'urine, rouge; et la sueur, jaunâtre. La coloration en rouge de l'urine est quelquefois prise pour hémorrhagique; mais on s'assurera facilement du fait par la chaleur qui coagulerait le sang et détruirait la couleur rouge, s'il existait de celui-ci dans les urines, tandis qu'elle n'affecterait aucunement la teinte occasionnée par la rhubarbe.

La rhubarbe, par torréfaction, perd sa propriété purgative et acquiert une vertu tonique plus grande.

Incomp.: acides concentrés, eau de chaux, émétique, infusés astringents, sublimé, sulfates de fer et de zinc. (V. *Essai des médic.*)

Garot a fait, il y a 25 ans, un travail qui donne un grand intérêt à la rhubarbe en dehors de ses applications thérapeutiques; il est intitulé: *De la Matière colorante rouge des Rhubarbes exotiques et indigènes, et de son application (comme matière colorante) aux arts et à la pharmacie.* En effet, il ne s'agit de rien

moins que de la découverte d'une substance venant en concurrence, et en concurrence avantageuse sous le rapport du prix, à la cochenille. C'est en traitant la rhubarbe par l'acide azotique que Garot a obtenu, comme résidu du traitement, cette matière colorante, à laquelle il a donné le nom d'*Erythrose* (de *ερυθρῶς*, rougir). D'un jaune fauve par elle-même, cette substance devient d'un rouge magnifique et très-extensible sous l'influence des alcalis avec lesquels elle forme des composés (*Erythrosates*). Les échantillons de teinture que Garot a obtenus justifient pleinement l'espérance qu'il a de voir bientôt la culture indigène de la rhubarbe devenir une industrie importante, aussitôt qu'un mordant bien approprié aura été découvert (V. J. Ph. déc. 1849).

Une particularité de ce travail que nous devons noter, c'est l'odeur de musc qui se dégage pendant la préparation de l'érythrose.

RICIN.

Ricinus communis. (Euphorbiacées.)

Wunderbaum, AL.; Castor-oil plant, ANG.; Djarack mal-karone, AR.; Tâ-ma-tzé, CH.; Purgeer-korn, DAN.; Wanderboom, HOL.; Ricino, Catapuzia maggiore, IT.; Mamona, POL.; Erouda, SAN.; Undertræd, SV.; Wukak unnay, TAM.

Arbrisseau monoïque originaire de l'Inde et probablement aussi du nord-est de l'Afrique, cultivé aujourd'hui en grand dans le midi de la France. Dans nos jardins, c'est une herbe vigoureuse; dans les pays chauds, c'est un arbre.

Les feuilles sont grandes, palmées; leur suc exprimé paraît avoir des propriétés galacti-

(Fig. 111.)



fères (Gilfillan); elles contiennent une matière analogue à la ricinine (Wayne). Les fleurs,

disposées en épis rameux, sont petites et munies seulement d'un calice; les fruits qui succèdent aux fleurs femelles placées au sommet de l'épi floral, sont une sorte de noix ovoïde, hérissonnée, à 3 coques ou loges monospermes s'ouvrant avec élasticité (fig. 111).

Les semences* (*Catapuces*, *Cataputia major*, grains du Mexique ou de castor) sont grosses comme de petits haricots, ovales; l'enveloppe brune, crustacée, luisante et tiquetée de blanc, renferme une amande blanche, oléagineuse, inodore, fade lorsqu'elle est récente, et acre lorsqu'elle est ancienne. L'amande, qui fait les 69/100 de la semence, contient 40 à 46/100 d'huile fixe (*Castor oil*, *Huile de Castor* des Anglais) M. Tuson y a trouvé un alcaloïde cristallisable, la *Ricinine*, non toxique et sans effet purgatif.

Les semences de ricin d'Algérie, beaucoup plus volumineuses que celles de France, ne valent cependant pas celles-ci au point de vue du rendement en huile.

Le végétal et ses semences sont très-anciennement connus, puisque la Bible, les ouvrages d'Hérodote, d'Hippocrate, de Dioscoride, en parlent sous des noms différents. Pline indique même le procédé d'extraction de l'huile par ébullition dans l'eau, suivi alors sur les côtes d'Espagne. M. Caillaud a trouvé des semences de ricin dans les sarcophages égyptiens.

Le nom de *Palmâ Christi* a été donné au ricin parce qu'on a comparé les feuilles de ce végétal à la paume de la main, et celle du Christ à eu la préférence, sans doute pour lui donner plus de valeur. Les feuilles sont, en effet, palmées, les cinq lobes représentent les cinq doigts de la main, et la partie principale du limbe, la paume (*Palma*). Le nom de *Ricin* vient de la ressemblance de ses semences avec les tiques des chiens, en latin *ricinus*.

Nous devons faire une observation qui n'est pas sans intérêt, c'est qu'une émulsion faite avec une quantité de semences pouvant donner un poids donné d'huile produira des effets purgatifs bien plus prononcés qu'une émulsion préparée avec l'huile même qu'on aurait pu en retirer. Ainsi, une émulsion faite avec seulement 20 ou 30 semences de ricin constitue un éméto-cathartique violent. C'est que, comme l'ont fait observer quelques auteurs, l'huile qui s'écoule sous la presse entraîne comparativement moins de résine qu'il n'en reste dans le marc. Aussi quelques-uns ont-ils proposé l'emploi de la teinture alcoolique en place de celui de l'huile. Selon Soubeiran, cette observation serait commune aux semences de ricin, de *Jatropha*, d'*Euphorbia lathyris*. On pourrait peut-être ajouter: de *Croton tiglium*. En effet, Pope a fait la remarque, il y a déjà longtemps, que, dans les se-

mences de croton, le principe âcre réside non dans l'embryon, mais bien dans l'épisperme, et surtout dans la membrane qui recouvre immédiatement l'amande.

Mérat et Delens, et la plupart des auteurs, pensent que, dans ces diverses semences, le principe actif réside dans toutes les parties, ce qui ne nous paraît pas exact.

Ces semences purgent, ainsi que nous venons de le dire, à la dose d'une vingtaine et même moins; mais, jusqu'à présent, c'est toujours l'huile qu'on en retire qui est employée comme purgatif. (Voy. Huile de ricin.)

RIZ*.

◌◌◌◌◌, *Oryza sativa*. (Graminées.)

Reiss, AL.; Rice, ANG.; Arz, Aruz, AR.; Men-ho, Y-tché-gin, CH.; Zis, DAN.; Chawl, DUK., IND.; Arroç, ESP., POR.; Ryst, HOL.; Riso, IT.; Bariuj, PER.; Ryz, POL.; Vrihi, SAN.; Ris, SU.; Arisi, TAM.; Buim, TEL.; Pirintz, TUR.

Semences que l'on distingue, dans le commerce, en Riz de la Caroline et Riz du Piémont, selon qu'il vient de l'un ou de l'autre de ces deux pays. Le premier est le plus beau.

Le riz, originaire de l'Inde, ne vient que dans les endroits chauds, humides et marécageux; de là l'insalubrité des rizières. Presque entièrement formé d'amidon il nourrit, cependant, d'immenses populations. Il contient du phosphate calcaire.

Son décocté, qui contient de ce dernier sel, est un remède populaire contre la diarrhée. Quelquefois, pour cet usage, on le torréfie avant de le soumettre à l'ébullition. Le Sirop d'Aubenas est un simple sirop de riz.

Sa poudre (Crème ou Farine de riz) est employée quelquefois en cataplasmes pour faire tomber l'inflammation. Le riz a besoin d'être humecté pour pouvoir être pulvérisé. La fleur de farine de riz délayée avec de l'eau froide et légèrement chauffée, donne une colle (colle de riz) très-employée en Chine et au Japon.

ROCOU.

Achote, Terre de la Nouvelle-Orléans, Urucu; Pigmentum urucu, Orleana. (Orlean, Arnotta, AL., Amoto, Arnotta, ANG., Achote, Orellana, ESP., Oriana, IT.)

Matière colorante rouge, molle, d'une odeur particulière et d'une saveur astringente. L'acide sulfurique fort le colore en bleu. M. Girardin y a trouvé la Bixine.

Il nous vient des Antilles et surtout de Cayenne, où on le prépare avec les fruits du *Bixa orellana* (Tiliacées).

On l'a proposé comme tonique et antidysentérique. Il est employé dans la teinture. Il cède sa couleur aux corps gras. On le pose comme l'antidote formel du suc de manioc.

ROMARIN*.

Rose marine, Encensier; *Roris marinus*, *Anthos*, *Libanotis*, *Rosmarinus officinalis*. (Labiales.)

Rosmarin, Anthoskrant, AL., DAN., SU.; Rosemary, ANG.; Hasalban achsir, AR.; Roosmaryn, HOL., POL.; Young-tsao, CH.; Romero, ESP.; Ramerino, Rosmarino, IT.; Aleerim, FOR.; Roz marin, RUS.; Ouroum tchitcheghi, TUR.

Plante ligneuse h que l'on cultive dans les jardins, mais qui croît naturellement sur les bords de la mer. Toutes les parties de cette plante sont blanchâtres et ont une odeur aromatique camphrée très-forte. Les feuilles sont linéaires, roides; les fleurs petites et violacées. La poudre de feuilles sert, dans le Zab (contrée de l'Algérie méridionale), à recouvrir la plaie produite par la circoncision.

On emploie les sommités fleuries comme stimulant. On en fait un alcoolat*. Il entre dans les espèces aromatiques.

RONCE.

Ronce noire; *Rubus fruticosus*. (Rosacées.)

Brombeere, Kratzbeere, AL.; Brumbe, ANG.; Næfas, AR., DUK.; Zarzamora, ESP.; Aalbes bladige blaambes, HOL.; Rovo, Rogo, IT.; Moruska, POL.; Cholodok, RUS.; Ouleik, TUR.

Arbrisseau des haies de toute l'Europe. Le décocté des feuilles* (pp. 20 : 100) est fréquemment employé en gargarisme comme astringent. Chez les Arabes, il passe pour aphrodisiaque.

Tout le genre *Rubus* paraît jouir des mêmes propriétés. Leurs fruits, mûres des haies ou sauvages, maures (*Blackberry*, *Raspberry*), peuvent au besoin remplacer les mûres. Dans certaines localités de la France, les mûres des haies sont si abondantes que nous ne concevons pas comment dans les mauvaises années de la vigne on n'en obtient pas du vin, de l'alcool, du vinaigre.

La Framboise, dont on fait un sirop et un vinaigre, est fournie par le *Rubus idæus*; elle est, comme la fraise, laxative, diurétique et rafraîchissante. Dans le Nord, on appelle Thé de Framboises l'infusé de framboises sèches.

ROSAGE.

Rose de Sibérie; *Rhododendrum chrysanthum s. officinale*. (Ericinées.)

Alprose, Siberische Schneerose, AL.

Plante des Alpes, de la Sibérie et de l'Asie, que l'on cultive dans les jardins, et dont les tiges et les feuilles passent pour narcotiques, stimulantes, sudorifiques et diurétiques. Elles ont été employées, en Sibérie, dans le traitement du rhumatisme.

Dose de la poudre: de 0,2 à 0,5.

Nous avons déjà donné le nom de rosage comme synonyme au *laurier-rose*; ne pas confondre ces deux plantes.

En Piémont, on prépare avec les bourgeons d'une autre espèce de *Rhododendrum*, le *R. ferrugineum*, vulg. nommé *laurier-rose des Alpes*, une huile par infusion, appelée *huile de marmotte*, employée contre les douleurs articulaires (*Guibourt*).

ROSEAUX.

Rehr, AL.; Reagrass, ANG.; Cana, ESP., IT.; Riet, HOL.; Kamisch, TUR.

1° ROSEAU DES JARDINS, *Canne de Provence*, *Racine de Canne*, *Grand Roseau*; *Arundo donax*. (Graminées *.) Ce rhizôme, improprement nommé racine, nous est apporté sec du midi de la France. Il est en tronçons gros comme le poignet, longs de 15 à 20 centimètres, rugueux et d'un jaune luisant extérieurement, blanchâtre et spongieux intérieurement; sa saveur est douce et sucrée. Dans les officines, il est toujours coupé par tranches.

C'est un antilaiteux populaire, que l'on emploie en tisane (pp. 20 : 1000).

Il ne faut pas confondre la canne de Provence avec la *Canne de l'Inde* ou *Balisier*, *Canna indica*; plante de l'Inde, cultivée en Europe, dans quelques jardins, et dont les racines, très-développées et spongieuses, servent en cataplasmes sur les abcès et les tumeurs comme émoulinent. Les fleurs remplacent, à l'Île-de-France, le safran, ce qui leur a valu le nom de *Safran marron*. A son tour, il ne faut pas confondre le balisier avec quelques végétaux auxquels on applique ce nom, et en particulier avec le *Bananiér*, *Musa sapientum*, dont les feuilles, données pour celles de balisier, servent à envelopper des matières résineuses; dont les fruits (*Bananes* — *Hianghia-tsan*, CH.) farineux ou sucrés, suivant les espèces, se mangent cuits ou crus dans toutes les contrées tropicales, et renferment, d'après M. Corenwinder, près de 19 % de sucre, étant dépouillées de leur cosse. Les cendres de celle-ci sont très-riches en carbonate de potasse et en chlorure de potassium, c'est aussi une plante textile.

2° ROSEAU A BALAIS, *Roseau commun*; *Arundo phragmites*. C'est le roseau des étangs et des rivières. Sa racine, et plus spécialement encore la partie inférieure du chaume, passent pour dépuratives.

ROSIERS.

On emploie diverses parties de différents arbustes du genre *Rosa*, type de la famille des *Rosacées*.

1° *Rose rouge* ou de *Provins*; *Rosa rubra*,

Rosa gallica S. *milesia*, L. (*Essig-rose*, AL. *Red rose*, ANG. *Edike rose*, DAN. *Rosa castellana*, ESP. *Fransche rosen*, HOL. *Roza damascenska*, POL. *Rosa vermalha*, POR. *Røttikeroser*, SU.)* Ces roses sont récoltées avant leur épanouissement et se trouvent, dans le commerce, séparées de leur calice. Elles sont d'un rouge foncé et comme velouté; leur odeur est très-suave.

C'est un astringent précieux et très-employé sous forme de décocté (pp. 20 : 1000), en lotions et en injections. On en prépare un vinaigre*, un vin, qui servent aux mêmes usages, un mellite* fort employé en gargarismes, une poudre*, une conserve* fort usitée comme excipient des pilules. La propr. astring. des roses de Provins doit être attribuée en grande partie au quercitrin et au tannin. Elles contiennent, en outre, 20 % de sucre interverti, de la *Cyanine*, 2 mat. grasses, l'une soluble, l'autre insoluble dans l'alc. à 85°C. bouillant. (*Filhol*).

2° *Rose à cent feuilles*; *Rosa centifolia*. (*Bleiche Rosen*, AL. *Uard gori*, AR.) C'est avec elle que l'on prépare l'hydrolat de roses. (La rose de Puteaux et celle de Damas ou *rose de tous les mois* lui sont préférables pour cet objet.) Sous le nom de *rose pâle*, à l'état sec ou frais, elle est employée comme laxative; on en fait un sirop, une pommade.

Dans l'Orient, les espèces *Rosa damascena*, *sempervirens* et *moschata*, fournissent l'huile essentielle de roses (*Attar* ou *Otto of roses*, ANG.), provenant en majeure partie du versant méridional des Balkans. Cette huile contient un *élaoptène* ou huile liquide oxygénée à laquelle elle doit son parfum, et un *stéaroptène* hydrocarboné cristallisable, inodore, fusible de 32 à 35°, bouillant à 272°, soluble dans l'éther, le chloroforme, l'huile d'olives, soluble à chaud dans l'alcool, et renfermé en prop. très-variables dans les diverses essences, suivant les provenances. Ainsi les essences de roses du sud de l'Angleterre et du nord de la France contiennent 50 à 68 % de stéaropt., fusible de 29 à 32°; celles du sud de la France, 35 à 42 % de stéaropt., fusible de 21 à 23°; les essences turques, 6 à 7 % de stéaropt., fusible entre 16 et 18° (*Hanbury*).

Sous le nom d'*Essence de bois de rose femelle*, on trouve dans le commerce, à côté de l'essence de rose proprement dite, une huile originale de la Guyane. Cette essence est le produit de la distillation, en présence de l'eau, du bois de *Licari Kanali* (*Licaria guianensis*) Lauracées.

3° *Rosier sauvage*, *Eglantier*; *Rosa canina* (*Hundsrose*, AL. *Dog-rose*, ANG.) Les fleurs (*Roses de chien* ou *des haies*) sont légèrement purgatives. Le fruit (*Gratte-cul*; *Cynorrhodon*, *Cynobasti* ou *Cynostati*), qui est gros comme

une olive et écarlate, est astringent et styptique. On en prépare une conserve*.

Jadis la *Bèdeguar* (*Pomme mousseuse*, *Eponge d'églantier*; *Fungus cynobasti* ou *Cynobasti*), produite par la piqûre d'un cynips, figurait dans la matière médicale comme remède à la strangurie, aux rétentions d'urine.

ROSSOLIS.

Rosée du soleil, *Herbe à la rosée*; *Rosella* s. *Rorella*, *Drosera rotundifolia* (Droséracées).

Sonnenhan, Bauernlöffel, AL.; Rond leav'd sundew, ANG.; Soelang, DAN.; *Roseo del sol*, Rosali, Roviada, ESP.; Zonnedaauw, HOL.; Rugiada del sole, IT.; Rosgozk, POL.; Rosolina, POR.; Marije Fieskaar, SU.

Petite plante ♂ cachée dans la mousse et qu'on employait jadis contre l'hydropisie, les fièvres intermittentes. Excitant violent. — Inusité, si ce n'est en homéopathie, où l'on en fait grand cas. Suivant M. Curie, le drosera, à la dose de 4 à 20 gouttes, d'alcoolature, serait un remède puissant pour les tuberculeux.

Les feuilles de drosera ont, comme la *Saracenia*, la *Dionea*, etc., plantes dites *attrape-mouches* ou *carnivores*, la singulière propriété de se contracter au contact des mouches et autres insectes qui viennent se poser sur elles et se prendre dans le suc visqueux qu'elles sécrètent; ces feuilles se ferment et ne s'enroulent de nouveau qu'après avoir enlevé toute la substance humide et nutritive de leur victime. Une autre plante carnassière est la *Balsamita suaveolens* (V. p. 280), appelée vulgairement *Coq*, *Baume-de-Coq* (*Spear-mint*, ANG.), dont les racines attaquent et digèrent complètement les chairs et les os des animaux enveloppés dans le chevelu de ces racines (*Babinet*). (V. Un. Ph. 1878).

RUE.*

Rue ou *Rhue des jardins*, *Herbe de grâce*; *Ruta graveolens*. (Rutacées.)

Raute, Gartenraute, AL.; Rue, ANG.; Sendib, Sadab, AR.; Ruda, ESP.; Sandeb, EG.; Ruit, HOL.; Arooda, Sauri, IND.; Ruta, IT., POL., RUS.; Arruda, POR.; Brahmi, Somatata, SAN.; Winruta, SU.; Aruda, TAM.; Saddapu, TEL.; Sedef otou, TUR.

Plante 2/3 cultivée dans les jardins, à feuilles glauques et découpées en manière de trèfle, fleurs jaunes. Son odeur est très-forte, sa saveur chaude, âcre et amère. Elle est très-riche en *huile volatile* qui se solidifie à des températ. très-différentes, suivant qu'on emploie la plante avant, pendant ou après la floraison: cette huile restant solide à la température la plus élevée (6 à 7°) (*Geiss*). Elle bout de 224 à 225°. La rue contient un acide cristallisable, l'*acide rutique*, considéré comme identique à l'acide caprique et une substance particulière, l'*acide rutinique* ou *rutine*, que

Hlasiwetz identifie avec le quercitrin et que M. Stein a nommée *phytoméline* ou *méline* (de *μελίωσις*, jaune de coing), glucoside se dédoublant par les acides étendus, en glucose et en *méline*. Avec cette essence oxydée par deux fois son poids d'acide nitrique étendu et mêlée avec l'alcool, on peut obtenir l'*essence artificielle de coings* (*Wagner*). L'essence de rue est formée par le mélange de l'*Acétone méthylnoylique* et d'un carbure d'hydrogène isomérique du bornéol. Le produit de son oxydation est de l'*acide caprique*; et MM. Gorup-Besanez et Grimon l'ont reproduit artificiellement en distillant un mélange d'acétate et de caprate de chaux, c'est un *hydrure de rutyle*.

C'est un excitant stomachique, nervin, dia-phorétique, antiputride, anthelminthique et emménagogue énergique. Elle passe pour abortive. On l'a employée contre la gale, les fièvres.

On emploie l'herbe.

Form. pharm. et dose. On prépare une conserve, un hydrolat et un vinaigre de rue. — Infusé pour l'usage interne (pp. 5 : 1000), dito, pour l'usage externe (pp. 20 : 1000). L'huile essentielle de rue* est aussi souvent employée que la plante elle-même. On l'administre sous forme de potions à la dose de 4 à 10 gouttes. La poudre de rue sert à faire périr les poux et à déterger les vieux ulcères.

La rue est une des plantes les plus estimées des Arabes, qui la considèrent comme une panacée, sans doute, parce que le prophète la regardait comme souveraine dans toutes les indispositions.

La *rue sauvage* (*Wild rue*, *Harmel*, ANG.) est le *Peganum harmala*, plante cultivée aujourd'hui dans quelques jardins et dont les semences sont enivrantes, soporifiques, vénéneuses.

La rue officinale est le Πέρινον ἕρπινόν des médecins grecs; et la rue sauvage, le Π. ἄγριον. Chez les anciens, avoir de la rue dans son jardin, c'était délier toutes les maladies, tous les maléfices, c'était en un mot la sauge au temps de l'école de Salerne. Et, revirement singulier des choses, parmi les dames romaines l'odeur de la rue était aussi recherchée que celle du citron était honnie.

S

SABINE*.

Savinier; *Juniperus sabina*. (Conifères.)

Sadebaum, Sehenbaum, AL.; Savin, ANG.; Hebel, AR.; Sevenbom, DAN.; Sabina, ESP., IT., POR.; Zevenboom, HOL.; Sawina, POL.; Mäggevelnick donskoi, RUS.; Seefwenbom, SU.; Kara-ardich, TUR.

Arbrisseau à feuilles linéaires, ayant quelque chose de celles de cyprès. Toute la plante a